

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DE PROCÉDER À L'INSPECTION ET L'AUSCULTATION DE LA ROUTE 370 ET DE SES PONCEAUX AFIN DE PRÉVOIR SA RÉFECTION DANS UN PROCHE AVENIR

---

ATTENDU QUE la route 370, connue aussi sous le nom de chemin Pierre-Péladeau et chemin de Sainte-Marguerite, est une route provinciale qui relie la Ville de Sainte-Adèle, la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et la Ville d'Estérel;

ATTENDU que le ministère des Transports du Québec n'a pas inclus la route 370 dans son calendrier d'investissements pour les trois prochaines années;

ATTENDU que l'achalandage de cette route est à la hausse notamment par l'accroissement importante de la population depuis deux ans dans ce secteur et par l'établissement des propriétaires qui choisissent d'y rester grâce au télétravail;

ATTENDU les prévisions démographiques de la MRC des Pays-d'en-Haut pour les cinq prochaines années qui démontrent une augmentation importante de sa population;

ATTENDU QUE cette route importante pour le transport des personnes et des marchandises est actuellement dans un état dégradé mettant en péril la sécurité des usagers de cet axe;

ATTENDU QUE cette route est reconnue comme un lien avec la région administrative de Lanaudière;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Gisèle Dicaire, mairesse de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

DE DEMANDER au ministère des Transports du Québec de procéder à l'auscultation de la route 370 et à l'analyse des ponceaux, à partir de la sortie 69 de l'autoroute 15, afin de planifier les correctifs nécessaires et la réfection de cette route dans le calendrier quinquennal du ministère des Transports du Québec.